



CDT LOIRET

Saison 2023/2024



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0741044 **ABEILLE DES AYDES**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82639677	CREICHE Benjamin	JG 2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00
-- Fin --				



CDT LOIRET

Saison 2023/2024



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745020 TIR ST-DENIS-VAL

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82832787	COMBET Caroline	D1 3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00
82832786	LAIZEAU Yann	S2 2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00
-- Fin --				



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250		Pistolet Standard 25m		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03415434	DUTARDE Claude	S2	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00	
03463431	MENISSEZ Franck	S2	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00	
253		Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03415434	DUTARDE Claude	S2	5	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 16:00	
03463431	MENISSEZ Franck	S2	5	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 16:00	

-- Fin --



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745162 **ENTENTE CHAPELLOISE**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard 25m		Série	Jour / Heure de tir		Poste
02141182	CASSE Thierry	S3	1	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 09:00
82481020	FARCINADE Philippe	S3	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00
02913115	RODRIGUEZ Guadalupe	D2	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2	1	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 09:00
82564606	TUDORET Laure	D2	3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00
82564607	TUDORET Loïc	S3	3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00
253 Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir		Poste
02141182	CASSE Thierry	S3	4	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 11:00
82481020	FARCINADE Philippe	S3	5	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 16:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2	6	253 Pistolet Vitesse 25	dimanche 28 avril 2024 à 11:00

-- Fin --



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250		Pistolet Standard 25m		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00	
82427192	HIAUX Marcel	S3	2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	1	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 09:00	
253		Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1	5	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 16:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	4	253 Pistolet Vitesse 25	samedi 27 avril 2024 à 11:00	

-- Fin --



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977685	BRAZON Bernard	S3 2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00
03378506	HAMEAU David	S2 1	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 09:00
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3 2	250 Pistolet Standard	samedi 27 avril 2024 à 14:00

-- Fin --



CD45 2024 STD-VO

Du 27 avr 2024 au 28 avr 2024

Edité le 24 avr 2024 à 19:15 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu : LA CHAPELLE ST MESMIN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à envoyer par email ou à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard 25m		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82708698	LOCHET Michaël	S2 3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00
82593925	MENARD Jean-Pierre	S3 3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00
82645090	PELLE Frédéric	S2 3	250 Pistolet Standard	dimanche 28 avril 2024 à 09:00

253 Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82593925	MENARD Jean-Pierre	S3 6	253 Pistolet Vitesse 25	dimanche 28 avril 2024 à 11:00
82645090	PELLE Frédéric	S2 6	253 Pistolet Vitesse 25	dimanche 28 avril 2024 à 11:00

-- Fin --